

**PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Lundi 13 octobre 2025 à 20h00**

Présent(e)s :

M. Alexandre Moraga, Président
Mmes Chloé Berthet, Olivia Manzin, Véronique Monod-Bourqui, Karen Reymond-Dorsay, Sabine Latour, Marie Martin Wyler conseillères municipales
MM. Alexis Aellen, Patrick Amstad, Jérémy Annen, Jean Berthet, Micaël Chanez, Alain Forestier, Gilles Martin, Alexandre Odier, Jean-Jacques Ronchietto, Patrick Rüttiman, conseillers municipaux
M. Guy Lavorel, Maire
MM. Grégoire Odier, Fabrice Calame, Conseillers administratifs
Mme Nolwenn Bocquet, Secrétaire générale

Excusée : Néant

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 15 septembre 2025
2. Communications du Bureau du Conseil municipal
3. Communication des Président-e-s de commissions
4. Communications de la Mairie
5. Présentation du projet de budget pour 2026
6. Projet de Résolution R23 : projet d'approbation du plan directeur communal
7. Propositions individuelles et questions

M. Alexandre Moraga, ci-après « M. le Président », ouvre la séance à 20h00 et salue les membres de l'exécutif, Madame la secrétaire générale et les membres du Conseil municipal.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 15 septembre 2025

Sans demande de modification, le procès-verbal de la séance du 15 septembre 2025 est **approuvé à l'unanimité**, avec remerciements à son auteur.

2. Communications du Bureau du Conseil municipal

Courrier du Conseil des Anciens

M. le Président donne lecture d'une intervention écrite :

En premier lieu, le Bureau souhaite porter à la connaissance du Conseil municipal un courrier adressé par le Conseil des Anciens à l'ensemble des Conseillers municipaux.

Pour rappel, le Conseil des Anciens a été élu le 15 septembre dernier par les Conseillers municipaux et s'est réuni dans le cadre de la séance plénière de législature du 6 octobre. Voici le courrier en question :

M. le Président du Conseil municipal, Mesdames les Conseillères municipales, Messieurs les Conseillers municipaux,

Le 15 septembre, le Conseil municipal a procédé à l'élection du Conseil des Anciens. Nous vous remercions chaleureusement de la confiance et du soutien que vous nous avez témoigné. Notre première séance plénière de législature s'est tenue le 6 octobre en présence des Conseillers administratifs et du Président du Conseil municipal. Au cours de cette séance, la présidence et le bureau ont été nommés comme suit :

- Janine Berberat, présidente*
- Jean-Pierre Waefler, vice-président*
- Josiane Magnenat, secrétaire et trésorière*
- David Baddeley, responsable des ateliers informatiques*
- Patrick Hess, responsable du groupe communication*
- Jean-François Léger, délégué à la plateforme du réseau senior*

Nous vous assurons que chacune et chacun d'entre eux mettra tout en œuvre pour remplir avec sérieux et engagement notre mission de relai entre les autorités politiques et les habitants et habitantes de Troinex.

À ce titre, nous souhaitons rappeler deux rapports réalisés récemment, l'un à la demande de la Mairie concernant la Ferme de la culture, et l'autre en réponse aux interrogations relatives à la communication.

Nous vous confirmons notre entière disponibilité et notre volonté de collaborer de manière constructive avec l'ensemble des instances communales dans un esprit d'ouverture et de partenariat.

Nous vous prions d'agréer, M. le Président du Conseil municipal, Mesdames les Conseillères municipales, Messieurs les Conseillers municipaux, l'expression de nos salutations les plus cordiales.

Jeanine Barberat, présidente

Jean-Pierre Waefler, vice-président

À la suite de cette lecture, M. le Président précise qu'il fera parvenir les deux rapports en question. Il se réjouit en outre de la relation avec le Conseil des Anciens, car ce dernier est très productif et M. le Président invite le Conseil municipal à les solliciter autant que possible. Les excellents rapports et échanges entretenus contribuent beaucoup à dynamiser la commune.

Liens d'intérêts, application du règlement du Conseil municipal

M. le Président donne lecture d'une intervention écrite :

Comme le stipule l'article 5 du règlement du Conseil municipal adopté le 12 mai 2025 et approuvé par le Conseil d'État le 3 juillet 2025, chaque membre du Conseil est invité à déclarer ses liens d'intérêts au début de chaque législature. Ces liens d'intérêts seront prochainement consultables sur le site internet du Conseil municipal.

Dans ce cadre, le bureau du Conseil municipal invite chaque Conseiller à remplir la liste correspondante qui lui sera transmise dans les prochains jours. Cette liste sera ensuite intégrée au prochain procès-verbal du Conseil municipal.

3. Communications des Président-e-s de commissions

Commission durabilité, mobilité et patrimoine naturel

M. Amstad donne lecture d'une brève intervention écrite :

La commission durabilité, mobilité et patrimoine naturel s'est réunie le lundi 6 octobre. Dans cette séance, nous avons débattu sur les subventions pour la mobilité et le montant de CHF 200.- sera reconduit pour les abonnements TPG pour l'année 2026.

Nous avons également débattu sur d'éventuelles autres subventions autour de la mobilité.

Commission finances, sécurité et règlements

M. Annen indique que la commission FSR s'est réunie le 1^{er} octobre 2025. Le règlement du CM et sa mise en œuvre ont été débattus, en particulier la liste des liens d'intérêts déjà évoquée, et la mise en œuvre des suppléants. La fixation du montant des indemnités des CM et des suppléants a également fait l'objet de débats, dans le cadre du budget à analyser ce soir.

4. Communications de la Mairie

Communications de M. Lavorel, Maire

M. Lavorel n'a pas de communication mais tient à préciser que les premières commissions étaient dédiées à un état de situation. De ce fait, peu de décisions majeures ont été prises dans cette nouvelle législature. Il s'agissait surtout de rafraîchir la mémoire des Conseillers municipaux de la dernière législature et de préparer les nouveaux.

Communications de M. Calame, Conseiller administratif

Passerelle de Drize

Le chantier avance bien et ne rencontre pas de problème particulier. Il a nécessité quelques modifications de trafic sur la route de Troinex qui ont certainement été constatées, la route ayant été placée en circulation alternée. En conséquence, il a fallu mettre en berne le feu du passage piéton situé quelque peu avant l'arrêt de bus direction chemin Ormond. Afin de sécuriser ce passage, la Mairie a décidé de déplacer une des patrouilleuse scolaires qui opérait au niveau du parc des Crêts, le temps que le feu soit remis en service lorsque la circulation redeviendra bidirectionnelle.

Engagements

La commune a accueilli un nouvel apprenti agent d'exploitation, M. Loris Ferrez, qui rejoint l'équipe des espaces verts, voirie et manifestations dans le cadre d'une réorientation professionnelle. En effet, il est âgé de 26 ans et effectuera son apprentissage durant 3 ans.

Dans le même service, M. Rexhep Arifi rejoint l'équipe pour une période temporaire jusqu'en fin 2025 dans le cadre d'un stage d'insertion professionnel. Il soutient le service en remplacement de M. Maximilien Rothen, actuellement absent.

Enfin, M. Raphaël Perez a pris le poste de collaborateur administratif au service technique suite au départ de Monsieur Bidar. Il jouit d'une grande expérience dans le domaine de l'immobilier.

Manifestation mobilité

La Journée à pied à l'école a eu lieu le 19 septembre. Dès 7h30, une quarantaine d'enfants et leurs parents ont pu emprunter en musique les deux lignes de Pédibus, la première active et la deuxième à ouvrir prochainement, afin de se rendre sur le chemin de l'école en sécurité et de promouvoir ce mode de déplacement. Sur l'esplanade de l'église catholique, pour une fois débarrassée de l'ensemble des véhicules qui stationnent normalement à cette heure-là, un petit-déjeuner a été servi à toutes les personnes présentes, dans une ambiance tout à fait festive.

Communications de M. G. Odier, Conseiller administratif

Retour sur les manifestations

Soirée « à la découverte de l'Arménie » : le samedi 20 septembre, plus de 150 personnes se sont déplacées au centre arménien pour découvrir le pays. Après un discours d'introduction de M. le Maire et un petit historique sur les liens entre Troinex et l'Arménie, Mme l'ambassadrice Hasmik Tolmajian a tenu un beau discours sur l'histoire arménienne, les valeurs de son pays et les liens avec la Suisse. Elle a ensuite présenté l'Arménie, sa géographie, son histoire et son patrimoine culturel. Puis, la troupe de jeunes danseurs du centre arménien a donné une démonstration de danse arménienne. Enfin, le musicien Timothée Botbol, enfant de la commune, et le pianiste Arman Gregorian ont clôturé la présentation par des adaptations pour violoncelle et piano de musiques classiques arméniennes, avant de finir par la Bohème de Charles Aznavour, accompagnés de toute la salle chantant avec eux, un moment émouvant.

Après cette partie de présentation, un buffet arménien a été servi pour le plus grand plaisir de tous. La Mairie remercie l'ensemble des acteurs pour cette soirée conviviale et chaleureuse qui a parfaitement rempli son office de présentation de l'Arménie et de sa culture d'accueil à la population troinésienne. À cette occasion, un sondage concernant l'intérêt d'un jumelage a été fait, et le comité de jumelage fera son rapport à la commission culture sous peu.

Repas des aînés

Dans le cadre de la Semaine du goût, les fins cordons bleus bien connus Jacques Magnenat et Isabelle Ronchietto ont concocté un repas très apprécié des 70 aînés et 23 collaborateurs de la commune présents. L'entrée a été animée par Victor Vidon, jeune maraîcher chanteur et guitariste

troinésien, pour le plus grand plaisir des aînés. Les remerciements vont à tous ceux qui ont participé et aux 6 jeunes du cycle de Drize qui sont venus aider à servir et à nettoyer la vaisselle.

Apéritif d'automne

C'est sous un temps automnal que s'est déroulé l'apéritif saisonnier, le vendredi 26 septembre dans l'enceinte du parc jaune. Environ 40 à 50 personnes y ont participé malgré le temps maussade, mais avec le sourire. Les remerciements vont au personnel communal, aux bénévoles et aux quelques vaillants Conseillers municipaux qui se sont mobilisés pour venir servir et qui permettent de créer des moments importants d'échange avec la population.

Festival Assemblage's

Du 2 au 5 octobre, cette 14^e édition du festival a de nouveau été un succès puisque 1340 spectateurs l'ont fréquentée sur 4 jours. La salle a été remplie à 94% de sa capacité et 655 repas ont été servis. 64 bénévoles et 5 techniciens professionnels ont travaillé au succès de cette édition. La Mairie les en remercie vivement.

Semaine de la démocratie

Le vendredi 10 octobre s'est déroulée la soirée Démo-Crazy. Entre 30 et 40 jeunes de 12 à 22 ans sont venus à la Mairie pour cet événement et ont pu échanger avec les 8 Conseillers municipaux et administratifs présents. Ils ont également pu proposer des idées et en débattre autour de la présente table, avant de passer à plusieurs votes. Même si le karting de Troinex ne verra pas le jour dans les prochaines années comme certains l'auraient voulu, beaucoup de propositions pertinentes ont été formulées et méritent la plus grande attention. L'objectif est maintenant d'en faire le suivi, de continuer sur cet élan et de concrétiser le fruit du travail effectué avec les jeunes. La Mairie remercie évidemment toute l'équipe des TSHM qui a organisé cette soirée liée à la démocratie en collaboration avec la Mairie, ainsi que les Conseillers municipaux qui ont donné de leur temps et ont permis de montrer que chacun peut apporter à son village, peu importe son âge.

Prochaines manifestations

- *Samedi 18 octobre : Bal de la jeunesse de Troinex*
- *Mercredi 5 novembre : Repas des aînés*
- *Samedi 8 novembre : Troc-vente d'automne*
- *Vendredi 14 novembre : Soirée sur les volcans*
- *Vendredi 21 novembre : Soirée de la commune*
- *Samedi 29 et dimanche 30 novembre : Marché de Noël de la ferme Rosset*
- *Vendredi 12 décembre : Soirée de l'Escalade de l'école*
- *Jeudi 18 décembre : Repas de Noël des aînés*
- *Vendredi 19 décembre : Apéritif de Noël*

5. Présentation du projet de budget pour 2026

M. Lavorel rappelle que la présentation et les annexes du budget 2026 ont été envoyés aux membres du Conseil municipal. Il tient à faire ressortir quelques points en vue de la séance de la commission des finances qui va traiter en détail du budget 2026.

Le projet de budget 2026 présente aux revenus CHF 15'339'775.-, et aux charges CHF 15'328'891.-, pour un excédent de CHF 10'884.-. L'écart avec le budget 2025 pour les charges et les revenus est d'environ CHF 680'000.-.

M. Lavorel donne ensuite lecture de la présentation.

Troinex évolue, tout en gardant la maîtrise de nos dépenses, ces dernières continuent d'augmenter, principalement pour les raisons suivantes :

- *Augmentation de diverses prestations nécessitées par l'augmentation du nombre d'habitants*
- *Augmentation des coûts des prestations sociales et de l'accueil de la petite enfance*
- *Travaux de rénovation et d'améliorations énergétiques de nos bâtiments*
- *Augmentation des charges de personnel due à la réorganisation du personnel en 2025, aux augmentations statutaires et au renforcement du service administratif et financier, ainsi qu'à l'augmentation des indemnités des autorités communales*

Malgré une baisse d'estimation de nos recettes fiscales (voir ci-après), nous sommes arrivés à maintenir l'équilibre budgétaire grâce notamment à une péréquation financière favorable.

Revenus fiscaux

Les revenus fiscaux projetés par le département des finances prévoient CHF 9'841'000.-, répartis entre les CHF 9'206'000.- des personnes physiques et les CHF 635'000.- des personnes morales.

Selon les chiffres communiqués par le département des finances (DF), les recettes fiscales des personnes physiques estimées pour 2026 se montent à CHF 7'406'000. Toutefois, cette estimation, bien que légèrement supérieure aux prévisions pour 2025, se base essentiellement sur les taxations 2023 et ne tient pas compte des nouvelles arrivées en 2024 et 2025 au Parc des Crêts.

C'est pourquoi, poursuivant la même approche que celle utilisée pour l'établissement des budgets 2024 et 2025, nous avons majoré ces estimations de CHF 1'800'000 (2025 : + CHF 2'600'000).

Nous avons tenu compte de l'effet des modifications de la loi sur l'imposition des personnes physiques pour le renforcement du pouvoir d'achat et la loi sur les estimations fiscales des immeubles entrées en vigueur au 1er janvier 2025. Nos revenus fiscaux estimés sont ainsi inférieurs de CHF 1'024'000 par rapport aux prévisions budgétaires 2025, avec une valeur du centime à CHF 230'150 (2025 : CHF 255'750). Heureusement, cette diminution est compensée par l'effet de la péréquation financière intercommunale.

Péréquation financière intercommunale (PFI)

Dans le cadre de la loi sur le renforcement de la péréquation financière intercommunale (LRPFI - B 6 08), nous allons bénéficier en 2026 d'un montant de CHF 1'632'425, alors qu'en 2025 nous devons verser une contribution de CHF 191'088.-.

La péréquation nous est favorable en 2026, car notre indice de ressources 2024 (revenus fiscaux estimés) est en baisse et nous bénéficions par ailleurs d'une contribution de CHF 10'000 par place de crèche financée par la Commune, soit CHF 500'000 (contre CHF 200'000 en 2025).

Pour rappel, les contributions versées par les communes les plus « riches » et les contributions reçues par les communes les plus « pauvres » sont fixées selon des critères définis par la loi et sont calculées par le DF sur la base des comptes annuels bouclés deux ans plus tôt.

M. Lavorel commente que la dernière fois que la péréquation était favorable à Troinex remonte à une quinzaine d'années, lors d'une perte de nombreux contribuables.

M. Lavorel pense également que la commune se trouve à la crête du basculement financier dû à la création du parc des Crêts, et que les perspectives pour 2026 et 2027 seront favorables.

Personnel communal

En cours d'année 2025, certains postes ont été repourvus, notamment celui de l'architecte communale et de la responsable des bâtiments scolaires. En complément du poste administratif additionnel déjà prévu au budget 2025, un renfort du service financier est inscrit au budget 2026.

Bâtiments communaux

Dans la continuité des améliorations énergétiques déjà entreprises, plusieurs travaux sont prévus, en 2026, notamment des changements d'éclairage au LED dans nos bâtiments.

D'autres travaux d'entretien sont également inscrits au budget 2026, notamment la réfection des façades pour les immeubles au chemin Lullin 13-15-17.

Accueil de la petite enfance

Le coût total de la place de la crèche de Troinex (y compris les coûts liés aux bâtiments) est estimé à CHF 55'583 pour 2026, et est subventionné par la commune à hauteur de CHF 31'684, contre CHF 27'933 en 2025. Cette augmentation résulte en grande partie de la fin de la période de subventionnement de l'OFAS, soit une subvention annuelle d'environ CHF 4'500 par place pendant les deux premières années d'exploitation de la crèche.

Aide sociale

Dans le cadre de la nouvelle loi LASLP (loi sur l'aide sociale et la lutte contre la précarité) en vigueur depuis le 1er janvier 2025, il appartient aux communes d'offrir une complémentarité au soutien des habitants les plus vulnérables et de lutter contre le surendettement. À cet effet, la commune a prévu de partager un poste d'assistance sociale en collaboration avec la commune de Veyrier, dès janvier 2026.

Plan des investissements 2026

Pour rappel, le plan des investissements vous est présenté pour vous informer sur les intentions de développement de la commune. Il n'est pas soumis au vote du Conseil municipal et il ne constitue pas une autorisation de dépenses. Chaque nouveau projet devra faire l'objet, de manière individuelle, d'une demande de crédit d'investissement et obtenir votre approbation.

Voilà donc les éléments clefs que nous voulions faire ressortir de cette présentation. Nous vous rappelons que le projet de budget de fonctionnement sera examiné dans sa version détaillée par la commission des finances le mercredi 29 octobre prochain à 18h30.

6. Projet de Résolution R23 : projet d'approbation du plan directeur communal

M. le Président annonce le report de la résolution suite à un courriel de l'Etat dont il donne lecture :

Chère Madame [Bocquet],

Je vous confirme qu'aujourd'hui, nous ne sommes pas en mesure d'assurer que le courrier du DT donnant accord à l'exécutif communal de soumettre le PDCom au Conseil municipal pour adoption parvienne à l'administration municipale avant le 13 octobre prochain.

M. le Président indique que le point est reporté, la commune n'ayant pas reçu la validation de l'Etat pour l'adopter ce soir. M. Lavorel mentionne que la Mairie est vivement agacée par cette réponse. L'administration a tout fait pour que le courrier parvienne à temps.

M. Berthet remarque que les plans du PDCom n'ont pas été réactualisés depuis 2 à 3 ans. Il demande s'il aurait été opportun de profiter de l'occasion pour le faire. M. Lavorel répond que la commune réactualise le PDCom depuis 10 ans, et certains points l'ont été récemment, essentiellement des retouches cosmétiques. Il sera proposé aux CM qui en font la demande un tirage papier du PDCom, afin qu'ils aient accès au document final. Pour le moment, l'administration préfère attendre la lettre finale, en cas de remaniements par le département.

M. Berthet évoquait non seulement les plans mais aussi les décisions qui ont été entérinées et reflètent les désirs du PDCom, comme par exemple la traversée piétonne du parc des Crêts. M. Lavorel argumente que la fiche spécifique n'a pas changé, et qu'il n'est pas possible de reprendre constamment le PDCom. Ce dernier doit être arrêté à un moment donné. Dès qu'il sera approuvé dans une année ou deux, il sera temps d'initier le suivant. Le PDCom reste un projet, il n'est pas gravé dans le marbre et va encore évoluer. L'espoir est de pouvoir le présenter au prochain CM.

7. Propositions individuelles et questions

Crèche

Mme Reymond Dorsay donne lecture d'une intervention écrite relative à la pratique de la langue allemande à la crèche de Troinex :

Actuellement, le programme d'allemand a pu être renforcé.

- 1) Lors de cette rentrée, nous accueillons deux nouvelles professionnelles germanophones. Nous avons maintenant un total de 8 professionnelles qui parlent allemand avec les enfants au quotidien. Un tiers des éducatrices de la crèche parlent donc en allemand, et deux tiers en français.*
- 2) De plus, un stage pour une formation de base dans la langue des signes a été mis en place pour les enseignants afin qu'ils puissent bénéficier d'un appui supplémentaire auprès des enfants dans l'apprentissage de la langue allemande. Ce dernier sera également utilisé pour tous dans l'apprentissage de chansons en allemand.*
- 3) Nous organisons également un Oktoberfest le 28 octobre, avec des animations pour les enfants et les parents tout au long de la journée. Vous êtes les bienvenus en fin de journée pour un moment festif dans le jardin avec les familles. Nous serons (autant que faire se peut) en tenues traditionnelles.*

Cette rentrée s'impose en force et optimisme et nous nous en réjouissons.

Manifestation

Mme Manzin annonce une autre manifestation communale quelque peu oubliée, soit l'atelier des couronnes de l'Avent organisé par Troinextra le samedi 29 novembre, de 9h à 13h.

LED-Genre

Mme Berthet soulève une question sur la LED-Genre, loi adoptée par le canton en 2023 et dont le titre exact est « Loi sur l'égalité et la lutte contre les discriminations liées au sexe et au genre ». Elle s'applique au canton mais aussi aux communes et administrations de droit public. Il se trouve que Mme Berthet a participé aujourd'hui à une séance d'information publique dans le cadre de son travail. La Commune de Troinex n'était pas représentée, ce qui pose la question de savoir si l'administration est au courant de ce que propose le Bureau de prévention des violences et de promotion d'égalité du canton. Ce dernier suggère pour les petites communes qui ne peuvent pas dédier un poste à ces questions de mutualiser les ressources avec d'autres collectivités publiques.

En outre, une campagne cantonale a lieu depuis 3 ans autour du 25 novembre, Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes. Dans ce cadre, le canton met à disposition des communes des visuels d'information. Mme Berthet mentionne la liste des liens d'intérêts évoquée en début de séance, et informe qu'elle travaille pour la Ville de Genève. Elle fait notamment partie de l'équipe de pilotage opérationnel de ladite campagne. Elle est donc liée au programme, mais trouve néanmoins l'occasion intéressante car le projet est livré « clés en main » aux communes. La question se pose de savoir si Troinex peut prendre contact avec le canton pour diffuser les messages durant la campagne.

À M. Lavorel qui demande qui a organisé la séance, Mme Berthet répond qu'il s'agit du BPEV, le bureau de promotion de l'égalité et de prévention des violences. M. Lavorel indique que l'administration prendra les coordonnées appropriées et suivra cette question avec attention.

En l'absence d'autres prises de parole et l'ordre du jour étant épuisé, M. le Président annonce le huis clos à 20h32. Le public et le procès-verbaliste sont invités à quitter la séance et à profiter de la collation traditionnelle.

La séance se clôt à 20h40.

Président :

La Secrétaire :

Alexandre Moraga

Nolwenn Bocquet

Un membre du Conseil municipal :